

Conseil Municipal des Jeunes



Année scolaire
2024-2025
Collège Les Étines



Mairie du Coteau

Parc Bécot - 42120 Le Coteau
Tél. 04 77 67 05 11 - www.lecoteau.fr



@cmjlecoteau

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une assemblée composée de collégiens et de représentants de la Mairie qui se réunit pour participer à la vie de la commune, pour échanger sur différents sujets et pour proposer des projets.

QUI PEUT DEVENIR CONSEILLER ?

Tous les élèves volontaires du collège Les Étines de la 6^e à la 3^e, sans distinction de résidence.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les candidats volontaires sont nommés pour un an renouvelable. Les réunions ont lieu au moins une fois tous les deux mois au collège pendant la pause méridienne.

Deux assemblées plénières en Mairie sont organisées en début et fin d'année scolaire, avec les élus municipaux, un soir de semaine, hors vacances scolaires.

Des élus, des techniciens et des enseignants accompagnent les conseillers du CMJ durant leur mandat dans la réalisation des projets et lors de rencontres institutionnelles.

POURQUOI CANDIDATER ?

Vous voulez vous impliquer dans la vie du Coteau ?
Faire entendre vos remarques et vos attentes ?
Proposer des projets collectifs ? Rencontrer des élus, des associations et d'autres jeunes ?
Participez au CMJ !



COMMENT CANDIDATER ?

En complétant le formulaire de candidature qui sera remis à la réunion d'information ou disponible sur le site internet de la ville www.lecoteau.fr, et en le déposant au service de la vie scolaire du collège.

Dans l'hypothèse où un grand nombre de candidats se présenteraient, il sera procédé à une élection.